

Lo Libre  
28-03-2009

Région - ENVIRONNEMENT

# Un terminal "low cost" qui pose question

Le monde politique bruxellois dénonce la construction d'un terminal "low cost" à Zaventem. Selon l'opposition, il y a un manque de concertation et de réflexion dans ce dossier. Bruxelles-Environnement se prononcera le 10 avril.

**B**voqué dans la presse hier, l'annonce de Bruxelles Airport Company (BAC) de lancer un nouveau terminal "low cost" pour la fin de l'année 2009 aura créé l'émoi au sein de la classe politique bruxelloise.

Le réaménagement du bâtiment Satelite (ancien terminal intercontinental de la Sabena construit en 1973) destiné aux vols "low cost" vient en effet de démarrer, "sans permis d'urbanisme ni étude d'incidence environnementale", dénoncent cinq

justice contre Brussels Airport Company. Selon Brussels Airport Company, il n'est pas nécessaire de consulter la Région bruxelloise sur ce dossier : "Un permis d'urbanisme ne se justifiait pas puisqu'il ne s'agit que de la rénovation d'un bâtiment existant" explique un responsable. La mise en service de ce terminal devrait amener entre 75 000 et 100 000 mouvements supplémentaires.

Dans l'opposition, Françoise Schepmans, présidente du groupe MR au parlement bruxellois et Didier Gosuin (MR), vice-président de cette même assemblée ont réagi au cours de la journée de vendredi. "Cette décision, prise de façon unilatérale et sans concertation, jette un nouveau pavé dans la mare et confirme l'attitude constante des gestionnaires de l'aéroport : aucune évaluation sérieuse sur les incidences environnementales des investissements, exposent les deux députés. Les riverains de

prévu fin mars), leurs nuits allaient être enfin plus paisibles, et voilà qu'on leur parle de créer un terminal spécialement dédié au "low cost", donc à des vols utilisant les créneaux horaires les moins fréquentés et les moins chers.

Françoise Schepmans et Didier Gosuin déplorent d'autant plus cette décision qu'elle a été prise, selon eux, sans "aucune réflexion" ni "aucune concertation". Les chefs de file du MR bruxellois rappellent également leur volonté de limiter l'activité aéroportuaire à 250 000 mouvements maximum par an. "Bruxelles National doit se spécialiser dans des activités de jour", poursuivent les deux députés.

Enfin, le MR s'interrogeait hier sur le "silence" du gouvernement bruxellois face à cette décision unilatérale.

## Décision le 10 avril

Le gouvernement bruxellois aura été rapide à la détente en réagissant via son ministre-Président, Charles Picqué (PS), et sa

Le gouvernement bruxellois veut une étude d'incidence environnementale avant le lancement du terminal "low cost" à l'aéroport de Bruxelles National.

Evelyne Huytebroeck (Ecolo). "Il faut mettre les choses au point, expliquent les deux ministres. Contrairement à ce que semblent affirmer les exploitants de Bruxelles National, la construction d'un nouveau terminal "low cost" exige un nouveau permis d'urbanisme, de même que la réalisation d'une étude d'incidence environnementale."

C'est d'ailleurs, selon eux, la raison pour laquelle, le 25 mars dernier, la Région bruxelloise a été consultée pour une demande de dérogation à la Brussels Airport Company. Une dérogation permettant d'éviter la réalisation d'un rapport d'incidences environnementales pour la construction du terminal low cost. Bruxelles-Environnement

a jusqu'au 10 avril pour se prononcer officiellement. Cependant, pour Evelyne Huytebroeck et Charles Picqué, "les Bruxellois payent déjà un lourd tribut aux activités aéroportuaires". "Il est hors de question de faire n'importe quoi en dehors de tout cadre légal, explique le duo. On peut donc déjà affirmer qu'il est juridiquement et moralement impensable de ne pas faire d'étude d'incidence avant de se prononcer sur la question."

Le cas échéant, le ministre-Président et la ministre de l'Environnement ont déclaré vouloir étudier "toutes les voies juridiques et politiques possibles" pour défendre l'intérêt des Bruxellois dans ce dossier.

R.M.